



89

INNOVATION EN BIOTHÉRAPIE APPEL À PROJETS

Une enveloppe de

800 M€

pour la production de
biomédicaments

BÉNÉFICIAIRES

PME, ETI et Grande Entreprise



FORME DE L'AIDE

Mix subvention et avance récupérable



INTENSITÉ DE L'AIDE

De 25% à 80% des dépenses éligibles



PÉRIODE

Jusqu'au 21/11/2023

Relevés 2022 : 17/05 et 23/11

Dans la limite des fonds disponibles

FINANCEURS :


bpifrance

QUELS PROJETS ?

La stratégie d'accélération « **Biothérapies et bioproduction de thérapies innovantes** » du PIA4 a pour objectif de faire de la France un leader européen, soutenir le développement de biothérapie, stimuler la compétitivité et le développement du tissu industriel.

Cet appel à projets prévoit de soutenir des projets innovants, individuels ou collaboratifs, axés autour de 2 thématiques :

- ↳ 1 : Le développement de **biothérapies en santé humaine ou animal**
- ↳ 2 : Le développement d'**outils de R&D** ou de **stratification** pour le développement de biothérapies

Les projets individuels, d'une durée de 12 à 48 mois, devront présenter une assiette de dépenses minimales de **3 M€ pour la thématique 1** et de **2 M€ pour la thématique 2**.

Les projets collaboratifs, d'une durée de 36 à 60 mois, devront présenter une assiette de dépenses minimales de **4 M€**.

QUELS SOUTIENS ?

Les entreprises soutenues pourront bénéficier d'une aide publique significative :

- ↳ sous forme de mix **subvention** et **avance récupérable**
- ↳ allant de **25 à 80%** des dépenses éligibles

IMPORTANT !

⚠ La qualité du dossier, le plan de financement, le modèle d'affaires, les impacts sociaux, économiques, environnementaux et technologiques sont des éléments structurants pour la sélection des dossiers.

D'autres fonds sont mobilisables sur ces projets et peuvent permettre d'optimiser les chances de soutien, voire cumuler les interventions.

19ANS
D'expérience

220M€
D'aides publiques
obtenues en 2021

3
Implantations
en France

76
Collaborateurs

**Franck
MAUDOUX**

Directeur développement

06 33 04 37 74

franck.maudoux@abfdecisions.fr

ABF
DÉCISIONS
CONSEIL EN FINANCEMENTS PUBLICS
